



**HAL**  
open science

## Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02036458

**HAL Id: hceres-02036458**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036458>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120000986

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Sciences du langage

## Présentation de la mention

Le diplôme de licence en Sciences du langage est un diplôme de linguistique classique qui prépare les étudiants aux métiers de l'enseignement ou de la recherche et à ceux de la fonction publique principalement, et plus accessoirement à d'autres métiers (l'entreprise, la traduction et les techniques de communication). Les membres du département soulignent la spécificité de la formation, répondant surtout à un besoin local.

La mention propose trois parcours : Linguistique générale, Français langue étrangère et seconde (FLES) et Préparation aux concours de la fonction publique. Il existe un lien étroit entre la formation et le Centre de recherche et d'études pour la diffusion du français (CREDIF) rattaché au Département et à l'Université. La formation, relativement ouverte, assure des enseignements dans des disciplines extérieures à la spécialité en L1 et L2, notamment une langue étrangère obligatoire pendant toute la durée de la licence, de la sociologie et de la psychologie, qui permettent une réorientation en L1. De même, des UE libres sont proposés dans d'autres disciplines que la linguistique. La formation apparaît quelque peu pluridisciplinaire (20 heures seulement par semestre du S3 au S6).

## Indicateurs

|   |      |
|---|------|
| Nombre d'inscrits en L1   | 35   |
| Nombre d'inscrits en L2   | 17   |
| Nombre d'inscrits en L3   | 24   |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | 6 %  |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant      | NR   |
| % d'abandon en L1   | NR   |
| % de réussite en 3 ans  | 55 % |
| % de réussite en 5 ans  | NR   |
| % de poursuite des études en master ou dans une école                     | NR   |
| % d'insertion professionnelle   | NR   |

# Bilan de l'évaluation

## ● Appréciation globale :

La formation proposée par le département des Sciences du langage dans l'UFR de Lettres et langues de l'Université de Nice a un projet pédagogique qui mène à des carrières professionnelles spécifiques. La formation est diverse, offrant trois parcours différents en L3, tous donnant accès à des emplois variés, mais pour la plupart orientés vers l'enseignement. Cette formation spécialisée propose, par ailleurs, le perfectionnement d'une langue étrangère obligatoire et d'une langue ancienne ou régionale du S1 au S6, formation nécessaire, notamment, pour les futurs diplômés FLES. Enfin, ce programme équilibré et progressif offre des possibilités d'ouvertures professionnelles, notamment localement, après l'obtention d'une licence ou d'un master. Les étudiants auraient des possibilités d'ouverture vers l'international en raison des séjours Erasmus possibles, mais ces séjours ne sont pas obligatoires et peu d'étudiants en profitent.

Le dispositif d'aide à la réussite est d'assez bonne qualité. Les étudiants semblent bien encadrés, avec une équipe pédagogique comprenant 7 enseignants titulaires, tous spécialisés en linguistique, pour un total de 76 inscrits. Outre le directeur du département, responsable aussi de la préparation aux concours, une enseignante est chargée du parcours FLES. Enfin, il existe un programme de tutorat et un autre de remise à niveau qui devraient donner toutes les chances de réussite aux étudiants de première année.

En matière d'insertion professionnelle, la formation conduit surtout aux métiers de l'enseignement, la recherche et les concours (enseignement et administration). Cependant, aucun chiffre n'est donné sur la réussite aux concours. Par ailleurs, le département est fortement lié à un centre de recherche de l'Université, le CREDIF. Le manque d'ouverture professionnelle en dehors de l'enseignement et la fonction publique est à souligner.

Le pilotage existe nécessairement, en raison des petits effectifs inscrits dans la formation. Le dossier est incomplet en ce qui concerne son fonctionnement et les chiffres. Un système d'évaluation de la formation et des enseignements existe, mais seulement dans le cadre de comités paritaires dont l'efficacité est limitée. Les enseignants prennent effectivement en compte les commentaires des étudiants sur la formation et réajustent les contenus des enseignements pour mieux satisfaire les besoins et les exigences des étudiants (rajout d'une UE d'ouverture en psychologie/sociologie).

## ● Points forts :

- Débouchés professionnels nombreux dans la fonction publique.
- Bon dispositif d'accompagnement des étudiants (orientation active pour les lycéens, tutorat notamment en L1, et cours de remise à niveau en L3 pour les étudiants issus d'autres formations et rejoignant la filière).
- Formation constituée de trois parcours (enseignement, préparation des concours et FLES) répondant à un besoin local certain.
- Poursuite d'études en master, voire en doctorat.
- Certains enseignements extérieurs au domaine permettant la réorientation des étudiants vers d'autres formations, notamment en L1.

## ● Points faibles :

- Dossier incomplet (pas d'annexes descriptives sur les enseignements et les modalités d'évaluation).
- Absence d'évaluations systématiques sur la formation et les enseignements.
- Accueil non prévu des étudiants en difficulté, en alternance ou en apprentissage.
- Absence d'intervenants professionnels extérieurs issus du monde de l'entreprise exposant d'autres métiers que ceux de l'enseignement et de la recherche.
- Pas d'UE de stage prévue en L3 pour la préparation au monde du travail des futurs enseignants, des futurs fonctionnaires de la fonction publique, ou d'autres professionnels.
- Aide à la constitution d'un projet professionnel non prévue.
- Encouragement à la mobilité internationale (semestre ERASMUS) non suffisamment suivi d'effets.
- Manque d'informations sur l'usage et l'apprentissage de l'informatique qui semble totalement absent des enseignements, en dehors de quelques cours en ligne pour les étudiants en examen terminal.



## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable à l'avenir de compléter le dossier avec des données chiffrées et des explications sur le fonctionnement de la formation, sur le devenir des étudiants à différents niveaux. Cela aiderait peut-être les enseignants à reconsidérer le contenu de la formation afin d'adapter davantage les enseignements aux besoins des étudiants et éviter ainsi l'échec, notamment en première année.

Il serait souhaitable d'encourager davantage la formation à une plus grande ouverture à l'entreprise en établissant des partenariats avec différents organismes (publics et privés) et en recrutant des enseignants professionnels extérieurs à la discipline. Cela accroîtrait les opportunités professionnelles des étudiants et ouvrirait probablement la formation à l'alternance ou l'apprentissage.

Il conviendrait d'introduire un stage obligatoire (enseignement, administration ou autres) au cours du cursus de l'étudiant. Pour cela, une aide à la constitution d'un projet professionnel permettrait de faciliter l'insertion professionnelle (autre que l'enseignement).

Il conviendrait de renforcer la mobilité internationale. La formation accueille de nombreux étrangers, mais peu d'étudiants français envisagent un semestre d'études à l'étranger.

Il serait opportun de développer l'acquisition de compétences additionnelles en introduisant l'informatique dans les enseignements et en améliorant la communication avec les étudiants.

Les évaluations systématiques et anonymes par formation, UE et enseignement seraient à développer afin que les enseignants adaptent le cursus, et par conséquent leurs enseignements, aux besoins des étudiants, surtout aux besoins de ceux qui ne se destinent pas aux métiers de la fonction publique.